

Canada

CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ

STATEMENT BY
MR. CHRIS GROUT
REPRESENTATIVE OF CANADA TO THE UNITED NATIONS

TO THE UNITED NATIONS DISARMAMENT COMMISSION
DURING THE GENERAL DEBATE

NEW YORK, 10 APRIL 2007

DÉCLARATION DE
M. CHRIS GROUT
REPRÉSENTANT DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES

À LA COMMISSION DU DÉSARMEMENT
DE L'ONU LORS DU DÉBAT GÉNÉRAL

NEW YORK, LE 10 AVRIL 2007

Thank you Mr. Chairman,

I am honoured to join the distinguished representatives here today in this session of the UN Disarmament Commission. The Canadian delegation looks forward to a productive discussion over the coming weeks. We will do our part to work towards a successful outcome.

Each part of the UN's disarmament machinery has an important role to play. The Conference on Disarmament in Geneva is the forum where disarmament and non-proliferation treaties are negotiated. The First Committee of the General Assembly is the forum for producing resolutions on topics from the entire field of non-proliferation, arms control and disarmament. The role of the UNDC is no less important. It is the deliberative forum in which dynamic and innovative ideas can be discussed frankly and openly by all UN Member States. Some ideas may gain momentum and help make concrete contributions to non-proliferation and disarmament efforts in the fields of conventional weapons as well as weapons of mass destruction. Notable contributions to international disarmament that originated in the UNDC include the 16 verification principles and guidelines for the establishment of nuclear weapon free zones. To see how both of these topics remain at the forefront of work in the field of non-proliferation and disarmament, one needs only to attend a session of the CD to see how the topic of verification has been prominent in discussions on a Fissile Material Cut-off Treaty or observe a session of the UN First Committee to note how the establishment of nuclear weapons free zones in many regions of the world continues to be promoted and celebrated.

According to the agenda before us, this session of the UNDC has two important tasks before it: first, to make recommendations for achieving the objective of nuclear disarmament and non-proliferation of nuclear weapons and, second, to establish confidence-building measures in the field of conventional arms. Both topics are of utmost importance to the international community. Nuclear weapons are possessed by relatively few states, but can indiscriminately kill tens of thousands of people or destroy entire cities in one attack. Conventional weapons are much more widespread and the sum of the deaths and misery they cause around the world every year rival the terrible loss of life that could be produced by the use of a nuclear weapon.

Mr. Chairman,

On the subject of nuclear disarmament and non-proliferation, Canada has reviewed the Chair's non-paper and has provided comments. Generally speaking, it is Canada's view that the working group should strive to produce a substantive document that is both comprehensive as well as focussed. Our efforts would be best placed on developing principles and recommendations for nuclear non-proliferation and disarmament as opposed to other related issues, which may also be important but need not be specifically addressed in this document.

Canada recommends that the paper draw from the 13 Practical Steps Toward Nuclear Disarmament as agreed by NPT States Parties at the 2000 NPT Review Conference. The majority of the steps remain relevant today and have yet to be fully implemented. Particular attention

should be given to achieving entry into force of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty, universal acceptance and full implementation of comprehensive safeguards agreements and the Additional Protocol, and the successful negotiation of a Fissile Material Cut-off Treaty.

While on the topic of an FMCT, Canada is hopeful that the CD will achieve a consensus on the draft decision by the six CD Presidents on a work plan for the 2007 session that includes the resumption of FMCT negotiations. We urge all CD Member States to support the draft decision of the six CD Presidents that would get the world's treaty negotiation forum back to productive work.

Mr. Chairman,

Combating the illicit trade in small arms and light weapons is also a priority for Canada. Canada supports full implementation of the UN Programme of Action on Small Arms and welcomes the adoption at First Committee last fall of the omnibus resolution on small arms and light weapons which, among other things, has scheduled a Biennial Meeting of States to be held no later than 2008. The humanitarian impact of the proliferation and misuse of small arms and light weapons requires concerted attention at the global level. To this end – as announced at the conclusion of the 2006 UN Review Conference – Canada is working with other countries to host an informal meeting which will take place from August 27-31 2007 in Geneva. The informal meeting will complement the UN process on small arms by strengthening implementation of the Programme of Action and serving to increase the effectiveness of the next Biennial Meeting of States.

One recent measure that could build a considerable amount of confidence in the field of conventional arms is the important and historic step taken by UN Member States in voting to begin a process which will lead to the negotiation of a legally binding Arms Trade Treaty covering the international trade of all conventional weapons. Canada fully supports this initiative and calls on States to work together creatively and cooperatively to establish common parameters for the trade in conventional arms.

Mr. Chairman, in conclusion, the Canadian delegation looks forward to participating in the discussions and negotiations in both working groups. We are committed to working in cooperation with yourself, the Bureau and fellow Member States in ensuring that the Commission produces concrete recommendations that advance the goals of non-proliferation and disarmament of nuclear weapons as well as establish confidence-building measures in the field of conventional weapons.

Thank you.

Merci, Monsieur le Président,

C'est pour moi un honneur d'assister aujourd'hui, en présence des distingués représentants, à cette session de la Commission du désarmement des Nations Unies. La délégation du Canada souhaite que cette rencontre donne lieu à des discussions fructueuses au cours des prochaines semaines. Nous entendons contribuer à la réussite de ces travaux.

S'agissant de l'architecture du désarmement aux Nations Unies, nous estimons que tous ses éléments ont un rôle important à jouer. La Conférence du désarmement, dont le siège est situé à Genève, sert d'enceinte de négociation pour les traités de désarmement et de non-prolifération. La Première Commission de l'Assemblée générale est, quant à elle, l'instance qui préside à l'adoption de résolutions sur des enjeux qui touchent à l'ensemble des aspects liés à la non-prolifération, à la maîtrise des armements et au désarmement. Le rôle de la Commission du désarmement n'est pas moins important. Il s'agit en effet d'une instance délibérante, où tous les États membres des Nations Unies peuvent avoir un échange franc et transparent sur des idées dynamiques et novatrices. Il arrive que certaines d'entre elles fassent leur chemin et renforcent, de manière concrète, les efforts de non-prolifération et de désarmement, notamment en ce qui concerne les armes classiques et de destruction massive. Au nombre des contributions non négligeables de la Commission du désarmement à l'échelle internationale, il convient de citer, d'une part, les 16 principes en matière de vérification et, d'autre part, les lignes directrices pour la création de zones exemptes d'armes nucléaires. Pour se convaincre de l'importance cruciale de ces enjeux du point de vue de la non-prolifération et du désarmement, il suffit d'assister à l'une des sessions de la Commission du désarmement. Il apparaît alors évident que la vérification est un enjeu décisif lorsqu'il est question d'un traité d'interdiction des matières fissiles. De même, il n'y a qu'à observer une session de la Première Commission pour constater de quelle manière l'on s'attache à promouvoir et à préconiser la création de zones exemptes d'armes nucléaires dans de nombreuses régions du monde.

Conformément à l'ordre du jour qui nous a été distribué, cette session vise deux grands objectifs. Premièrement, formuler des recommandations en faveur du désarmement nucléaire et de la non-prolifération des armes nucléaires; deuxièmement, mettre en place des mesures de confiance en ce qui concerne les armes classiques. Or, ces deux questions revêtent une importance absolue pour la communauté internationale. Les États dotés d'armes nucléaires sont relativement peu nombreux, mais ces armes n'en conservent pas moins le pouvoir de tuer aveuglément des dizaines de milliers de personnes, voire de détruire des villes entières, et cela, d'un seul coup. Les armes classiques sont beaucoup plus répandues, à telle enseigne que toutes les morts et la misère qu'elles engendrent dans le monde chaque année sont comparables à la tragédie meurtrière susceptible d'être provoquée par une arme nucléaire.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne le désarmement et la non-prolifération nucléaires, le Canada a examiné le document officieux proposé par la présidence et lui a communiqué ses commentaires

à ce sujet. En règle générale, notre pays estime que le groupe de travail doit s'attacher à élaborer un document de fond, à la fois très complet et ciblé. Plus particulièrement, il convient, selon nous, de se concentrer entièrement sur l'élaboration de principes et de recommandations en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Et cela, plutôt que de se pencher sur des enjeux connexes, qui, s'ils sont importants, n'ont cependant pas à être traités en détail dans ce genre de document.

Le Canada recommande que le document de fond s'inspire des 13 « étapes pratiques » pour le désarmement nucléaire auxquelles ont souscrit les États parties au TNP lors de la Conférence d'examen de 2000. En effet, pour la plupart, ces mesures conservent toute leur pertinence et n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre. Selon nous, il faut accorder une attention spéciale à l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN). À cela s'ajoutent l'acceptation universelle et la mise en œuvre pleine et entière des accords de garanties généralisées, y compris du Protocole additionnel. Nous devons enfin négocier avec succès un traité d'interdiction des matières fissiles.

Sur ce dernier point, le Canada espère que la Commission s'entendra sur le projet de décision présenté par les six présidents, dont le plan de travail proposé pour la session 2007 prévoit la reprise des négociations en vue de l'adoption d'un tel traité. Nous prions instamment tous les États membres de la Commission à appuyer le projet de décision, pour que la Première instance internationale chargée de la négociation des traités et des armements fasse de nouveau œuvre utile.

Monsieur le Président,

Le Canada attache en outre une importance prioritaire à la lutte contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Il plaide également en faveur de la mise en œuvre intégrale du Programme d'action des Nations Unies contre la prolifération des armes légères. De même, il salue l'adoption, à la Première Commission, l'automne dernier, d'une résolution de portée générale sur les armes légères et de petit calibre qui, entre autres mesures, prévoit une réunion biennale des États membres, et cela dès 2008. En raison des conséquences humanitaires de la prolifération et de l'usage impropre des armes légères et de petit calibre, ce problème nécessite une attention concertée à l'échelle internationale. Dans cette optique, et conformément à ce qui avait été annoncé au terme de la conférence d'examen de 2006, le Canada, avec le concours d'autres pays, travaille à l'organisation d'une réunion informelle, du 27 au 31 août 2007, à Genève. Ces discussions informelles serviront de complément au travail des Nations Unies visant à renforcer la mise en œuvre du Programme d'action. Ce sera aussi l'occasion de discuter des mesures à prendre pour garantir que la prochaine réunion biennale des États parties s'avère fructueuse.

S'agissant des armes classiques, les États membres des Nations Unies ont récemment pris une mesure de nature à renforcer considérablement le niveau de confiance. Ils se sont en effet prononcés en faveur de l'ouverture de discussions qui conduiront à la négociation d'un traité juridiquement contraignant sur le commerce international des armes, qui s'appliquera à toutes les

armes classiques. Le Canada apporte son plein soutien à cette initiative et exhorte les États membres à arrêter ensemble, dans un esprit de création et de coopération, une série de paramètres pour le commerce des armes classiques.

Monsieur le Président, pour terminer, la délégation canadienne envisage avec intérêt sa participation aux discussions et aux négociations de deux groupes de travail. Nous sommes déterminés à collaborer avec le Bureau, les autres États membres et vous-même pour que la Commission formule des recommandations concrètes, qui favoriseront l'atteinte des objectifs en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Enfin, il est entendu que ces recommandations devraient aussi se traduire par l'établissement de mesures de nature à renforcer la confiance dans le domaine des armes classiques.

Merci.